



Aidez moi !!! svp à trouver une solution rapidement

Par **manue21121998**, le **10/12/2009** à **17:58**

Bonjour,

Je vous explique ma situation, il y a un an mon père est décédé, j'ai du prendre contact avec une société de pompes funèbre qui a l'heure actuelle n'a pas terminé le travail et me doit encore 1250 €.

Après de multiples relances téléphoniques et par courrier et n'ayant pas de réponse, j'ai lancé une procédure au Tribunal d'instance et hier nous avons RDV au Tribunal pour une conciliation mais ils ne sont pas venu.

L'on m'a par ailleurs informé qu'il fallait que je prenne un huissier pour établir une assignation à comparaître pour le jour du jugement qui est le 05 janvier 2010 et la signifier à l'adversaire .

J'ai chercher des huissiers de justice sur internet et j'en ai contacté une dizaine mais aucun d'eux n'établi d'assignation à comparaitre, je ne sais pas comment faire et surtout combien cela va me coûter au final.

Je vous remercie par avance de bien vouloir me répondre, en espérant que vous pourrez m'aider.

Par **jeetendra**, le **10/12/2009** à **18:18**

[fluo]Chambre des Huissiers de Justice de Paris[/fluo]
17, rue de Beaujolais
75001 PARIS (France)
Téléphone : (33) 01 42 96 55 62
0811 112 131 (Tarif appel local d'un poste fixe)

Bonsoir, mes condoléances pour votre père, contactez directement la Chambre des Huissiers de Justice à Paris, adresse ci-dessus, ils vous désigneront un Huissier de Justice qui fera le nécessaire (rédaction et signification de l'assignation à comparaître auprès du TI), courage à vous, bonne soirée.

Par **manue21121998**, le **11/12/2009** à **08:47**

Bonjour,

Je vous remercie. Je vais suivre vos conseils.

bonne journée.